

**Procès-verbal de l'Assemblée générale du vendredi 27 mai 2011
à 18.00 h à l'hôtel de ville à Sierre**

1. Propos de bienvenue

Le président salue l'assemblée, en particulier M. Jean-Henri Zambaz architecte de ville à Sierre et accompagnateur de la visite urbanistique de la ville.

Sont salués également MM. Philippe Bétrisey et Hubert Gattlen qui nous font le plaisir de participer à nos débats.

L'ordre du jour proposé prévoit le traitement des points suivants :

1. Propos de bienvenue et contrôle des présences
2. Approbation du pv de l'Assemblée Générale ordinaire du 28 mai 2010 à Sion
3. Rapport du Comité
4. Comptes 2010
5. Budget 2011
6. Divers

2. Procès verbal de l'Assemblée Générale du 28 mai 2010

Ce procès verbal a été mis à disposition sur notre site Internet. C'est la première fois que le PV se trouve sur le site de l'AVMC dans les deux langues.

3. Rapport du Comité, par son président Alain Berthouzoz

Les années se suivent et ne se ressemblent pas.

C'est bien ainsi ... c'est le piment de la vie et par la même occasion celui du comité.

C'est donc avec un réel plaisir que je vous relate les différentes tâches qui nous ont occupés durant cette année.

Tout d'abord, votre comité s'est réuni chaque mois ce qui représente 10 séances annuelles et ceci sans compter sur nos présences dans les différentes commissions de travail que ce soit au sein de Construction Valais, à la Chambre valaisanne du commerce et de l'industrie, à la Protection des travailleurs, à la Commission du DTEE, à la Fer VS.

Actuellement, notre association compte 231 bureaux et nous poursuivons notre démarche de recrutement en collaboration avec M. Sébastien Nancoz de la Fer-VS. Nous devons encore prendre contact avec plus de dix grands bureaux valaisans.

Survol de nos actions 2010 liées aux différentes commissions de travail.

Commission DTEE

Sous la responsabilité de Jacques Fournier, et d'entente avec les responsables du service cantonal nous avons mis sur pied, et cela après plus d'une année de propositions et de collaboration, un cahier des charges commun aux différents secteurs liés aux mandataires de la construction.

Les procédures d'appel d'offres font toujours partie de nos préoccupations et sont bien souvent renégociées.

Le remplacement de l'application Gestion du personnel des bureaux d'ingénieurs au tarif temps, système Buring, nous a été présenté et a fait l'objet de plusieurs discussions.

Comme annoncé, ces nouveautés vous seront présentées par M. Putallaz tout à l'heure.

L'ABTIE, Association valaisanne des ingénieurs électricien, nous a soumis leurs propositions liées aux critères d'adjudication et après analyse, ces documents ont été acheminés au service juridique des marchés publics. Nous attendons leurs remarques pour y donner suite.

Cette association pourrait bien nous rejoindre vu le nombre de points communs qui nous préoccupent. Nous leur souhaitons d'ores et déjà la bienvenue.

Le tarif des frais secondaires est remis à jour chaque année et est transmis à tous les services liés au DTEE. Il sera inséré sur le site AVMC puisqu'il a été avalisé par le Conseil d'Etat.

Marchés publics

Que le chemin est long et fastidieux...

Enfin, l'entrée en matière de la motion déposée en décembre 2009 par Viviane Zennder, reprise et analysée par le député Joël Gaillard, a été acceptée par le Grand Conseil.

Pour rappel, le Canton du Valais est l'un des rares cantons ayant opté pour des seuils aussi bas.

Pour cette motion, la majorité des communes se rallie à la proposition exprimée par la Fédération valaisanne des communes.

Résultat, l'entrée en matière n'est pas combattue, ce qui nous donne à l'art. 8, al.4 Principes, le contenu suivant :

Les marchés de services dont la valeur est inférieure à 150'000.- au lieu de 25'000.- peuvent être passés de gré à gré.

Il est heureux de constater que les marchés de construction du gros œuvre ainsi que les marchés de construction du second œuvre font également partie de cette motion et que leur seuil d'attribution sera également adapté aux seuils de l'accord inter cantonal sur les marchés publics, comme également les marchés de fourniture.

La deuxième lecture aura lieu en septembre de cette année et cette modification de loi entrera en vigueur en 2012.

Merci à Construction Valais et à son comité, dont nous faisons partie, d'avoir suivi la motion de base qui ne prenait en compte que les mandataires.

Commission protection des travailleurs et relation du travail

L'élaboration du contrat-type pour le personnel des bureaux d'ingénieurs, d'architectes et des autres bureaux d'étude du canton du Valais de l'année 2011 est toujours d'actualité et est toujours sous la responsabilité de Joseph Cordonnier et de Jacques Fournier.

Une séance avec les partenaires sociaux, Unia et Syndicats Chrétiens a eu lieu en novembre dernier dans les locaux du service de la protection des travailleurs à Sion.

Les propositions des Syndicats étaient :

- les Syndicats Chrétiens ont demandé une augmentation de Frs 200 / mois et une participation de Frs 30 à la caisse maladie
- UNIA a demandé une augmentation de 3 %
- ACBIV a demandé une augmentation de 2 % et retiré la demande de réduction d'horaire.

Après discussions, il a été retenu :

- Une augmentation de 1 % pour le personnel administratif, aides et auxiliaires
- Une augmentation de 1,5 % pour dessinateurs, architectes et ingénieurs (équivalent à env. 950 Frs / année).

L'AVMC a recommandé à ses membres une augmentation de 0,5 à 1 %, ainsi que le maintien des heures de travail à 8,5h /jour.

Cette séance est dirigée par Monsieur le juge Jacques Berthouzoz avec comme adjoint Monsieur Pierre-Alain Lugon du service cantonal.

Relations avec les autres associations faïtières.

CRAIA (conférence romande des ingénieurs et des architectes)

Pour rappel, la CRAIA regroupe les associations professionnelles des ingénieurs, des architectes et des mandataires des cantons romands.

Dans le cadre de cette association, Mme Viviane ZEHNDER a présidé les séances de comité qui ont traité notamment des sujets suivants :

- démarches concernant les marchés publics - mise sur pied d'un observatoire romand (mise en place de moyens de contrôle, engagement d'une personne à temps partiel pour contrôler les soumissions, le tout chapeauté par la CRAIA
- révision de la loi fédérale sur les marchés publics

- procédures de concours qui doivent mener à la construction d'un musée cantonal des Beaux-Arts à Lausanne et l'hôpital Riviera-Chablais à Rennaz
- Procédures d'appels d'offres à Lausanne, Neuchâtel et Fribourg
- appel d'offres concernant le mandat de génie civil pour le Palais de Beaulieu à Lausanne.
- Projet de loi fédérale sur le développement territorial
- Consultation – ordonnance sur la formation professionnelle initiale de dessinateur /trice CFC
- Demande d'affiliation de l'Association des bureaux techniques d'ingénieurs en électricité (ABTIE) à la CRAIA
- Marchés publics : appels d'offres et concours en entreprise totale.

L'assemblée générale de la CRAIA s'est tenue à le 4 novembre 2010 à Sion.

Construction Valais

Défendre les intérêts d'une branche aux activités des plus variées, aux intérêts et problèmes aussi diversifiés, tel est les credo de Construction Valais.

Sont représentés dans cette association, le bureau des métiers avec les ferblantiers appareilleurs et les plâtriers peintres et autres associations, l'Association valaisanne des entrepreneurs et l'AVMC.

Des dossiers tels que le travail au noir, les travailleurs détachés, les garanties de bonne exécution sont toujours d'actualité.

La commission d'arbitrage et de conciliation a revu sa copie de contrat afin qu'il soit plus convivial et plus facile à remplir. Les architectes sont les plus à même à utiliser et à faire signer ces contrats.

La commission presse et lobby et son comité ont rencontré le nouveau chef du Dpt des finances M. Maurice Tornay. Plusieurs thèmes ont été développés et débattus. Notamment :

L'indice Schroder qui est l'indice suisse de la valeur à neuf des bâtiments des administrations.

Cet indice est actuellement de 71.9% et notre souhait est que l'état investisse dans la rénovation.

Il en va de même pour l'état des routes, ces deux sujets représentent notre patrimoine et notre capital, alors maintenons-les dans le meilleur des états.

Une rencontre est déjà prévue avec Mme la Conseillère d'Etat Esther Weber de Kalbermatten.

Concernant Construction suisse, deux membres éminents du comité souhaitent de manière insistante que le remplaçant de M. Gabriel Barillier soit M. Alfred Squaratti, actuel pdt de l'USIC.

Construction Valais soutient cette candidature mais attends la demande d'adhésion de l'USIC à Construction Valais.

Relations avec les associations sociales.

FER VS :

Fondée en 2004 par l'UCOVA et l'AVMC la FER_VS est de plus en plus attentive à vos besoins.

La mise en place du pool administratif FER-Vs est effective depuis le début de l'année 2010. Cette structure permettra de trouver des synergies importantes tant au niveau de l'administration qu'au niveau des finances.

Dans cette optique, la FER a, en été 2010, mis au concours le poste de secrétaire patronal qui a dans ses tâches principales les travaux administratifs de la FER et de l'Ucova.

6 candidats ont répondu à notre appel et après les audits et les délibérations, M. Hubert Gattlen a été nommé secrétaire patronal. Son entrée en fonction officielle a été fixée à janvier 2011.

Nous lui souhaitons beaucoup de satisfactions dans l'accomplissement de ses nouvelles tâches.

En décembre 2010, 1675 membres font partie de la FER-VS soit une augmentation de 126 membres en 1 année.

La masse salariale déclarée est de 576 mio soit une progression de 10.6 %.

M. Philippe Bétrisey, directeur, par son staff adresse systématiquement un courrier aux nouvelles entreprises dès la parution dans la FOSC. Le taux de réussite est très réjouissant.

De nombreux services sont proposés soit :

- Une simplification administrative des assurances sociales
- Un règlement adapté par le Service des Impôts pour les frais pour le nouveau certificat de salaire.
- Un service juridique
- Un accès au partner Web pour une communication rapide et simple.

En tant que membre du conseil d'administration de la FER CIAV 106, je peux vous annoncer que la situation est plus que favorable et qu'une plate-forme unique pour l'ensemble du groupe FER CIAV est en voie de constitution pour 2012. Cette association représente 39'309 membres.

La relation à la clientèle demeure un enjeu stratégique prioritaire.

Dans le contexte actuel, les entreprises cherchent par tous les moyens à réduire les coûts, les assurances sociales comme l'AVS/AI et les AF étant d'abord considérées comme charges qu'il faut compresser au maximum.

En Bref :

- Pour la formation des jeunes : mise sur pied d'une commission cours inter entreprises vu la nouvelle ordonnance sur la formation professionnelle qui donne la responsabilité aux associations professionnelles. La première séance à lieu le 23 mai 2011.
- Annoncé dans le cahier Route et trafic N° 4 : cette année, la Confédération investira 1.9 milliard dans le réseau des routes nationales, dont 167 millions pour le Canton du Valais.

Les pistes de travail pour 2011

Préparation et recherche des membres pour le renouvellement du Comité.

Suivre l'évolution du dossier des marchés publics.

Maintenir les relations privilégiées avec le DTEE.

Nommer un ou plusieurs membres dans la commission professionnelle.

Conclusions

Notre force réside dans le travail objectif et orienté sur des solutions.

Notre force est de mener des débats positifs liés à nos professions et de chercher le dialogue.

Le comité doit devenir une plaque tournante accompagnant et coordonnant le travail de conception en assurant des conditions cadres nécessaires à une bonne coordination entre les adjudicateurs et les bureaux que nous représentons.

Dans cet esprit et dans la confiance nous ne pouvons que progresser.

Avant de terminer je me dois en votre nom et au nom du Comité, de remercier publiquement et chaleureusement :

Le Conseil d'Etat et ses chefs de services et de sections

Les présidents des associations soeurs.

Un merci particulier au comité pour leur disponibilité et leur souci constant pour mener à bien leurs tâches respectives.

Je vous remercie pour la confiance que vous nous avez accordée ainsi que pour votre attention soutenue.

4. Comptes 2010 et rapport des vérificateurs

COMPTES 2010

Le compte d'exploitation présente un bénéfice de Frs 14'682.25 et le capital au 31 décembre 2010 est de Frs 117'314.20.

RAPPORT DE VERIFICATION

Le rapport de l'organe de contrôle est rédigé par MM. Jérôme Dechanez et Michel Troillet ; sur la base des vérifications effectuées, il propose à l'Assemblée d'approuver les comptes tels que présentés.

APPROBATION ET DECHARGE

L'assemblée approuve les comptes et donne décharge au trésorier et au comité.

BUDGET 2011

Selon décision de l'Assemblée générale, les cotisations des membres seront prélevées par le biais du FER Valais sur la base du décompte définitif des masses salariales déclarées par l'employeur et selon l'échelle des tarifs proposée et acceptée par l'AG. Le nombre d'adhérents au 31.12.2010 est de **230**.

Le budget 2011 est passé en revue. Le total des produits est estimé à Frs 65'000.- et le total des charges de Frs 61'000.-.

Le résultat prévoit un bénéfice de Frs 4'000.-

L'assemblée accepte le budget présenté.

5. Divers

M. Jean-Christophe Putallaz, adjoint au chef de service du Service des routes et des cours d'eau (SRCE) nous transmet les salutations de M. Jacques Melly, Albert Fournier ainsi que M. Rouiller. Il nous entretient ensuite sur :

- La plate-forme internet pour les bureaux travaillant avec le SRCE et l'OCRN. Cette plate-forme se veut inter-active et doit permettre à l'avenir de procéder à l'élaboration de listes de compétences par corps de métier et à une centralisation des données de bases des bureaux. (compétences, personnel, références, etc. ...). Différents services de l'état sont intéressés à travailler avec cette liste.
- L'élaboration de cahier des charges standard dans le but d'une uniformisation de ces cahiers et d'une même terminologie.
- Les dates clefs en matière de relèvement des seuils pour les adjudications, en principe prévue dans le courant du mois de septembre.
- Un souci commun concernant la formation des futurs ingénieurs.
- Concernant le dossier parasismique il nous informe que le valais est à la pointe et qu'une formation spécifique sur la méthode d'évaluation de la solidité des bâtiments existants sera mise en place par l'état.

Il remercie les membres de la commission DTEE/AVMC pour leur collaboration.

M. Bernard Michellod, nous fait part de ses soucis concernant la problématique des grands groupes à capitaux publics qui sont très agressifs sur le marché de la construction.

Ces propos sont appuyés par **M. Pierre-Alain Gabbud** avec exemples à l'appui.

M. Jean-Christophe Putallaz réitère ses propos sur l'importance des mandats attribués à des entreprises valaisannes afin de garantir un savoir local et une dynamique autour des emplois ainsi qu'une bonne formation professionnelle.

La parole n'étant pas demandée l'assemblée générale est close.

Il est 19h30, les participants sont tous invités à prendre part à l'apéritif offert par la ville de Sierre.

PV tenu par Gilles Borgeaud,
Membre du comité